



Conseil économique et social

Distr. générale
14 avril 2014
Français
Original : anglais

Session 2014

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

La situation économique en 2013-2014 de la région de la Commission économique pour l'Europe : Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants

Résumé

Si l'on s'en tient aux normes mondiales et historiques, la performance économique de la plupart des pays avancés de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a été médiocre au cours des six dernières années. La croissance a été faible voire inexistante. Le chômage a atteint des niveaux élevés. Les inégalités, déjà fortes, se sont creusées. Les investissements dans les infrastructures et la recherche ont chuté et, dans certains cas, les systèmes de protection sociale se sont dégradés. Cette situation n'était ni inévitable ni prédéterminée. Elle est la conséquence d'un ensemble de choix de politiques. Avant la crise financière de 2008-2009, les secteurs financiers de ces pays n'étaient pas correctement régulés. Au cours de la période de reprise qui a suivi l'année 2010, on n'a pas réussi à mettre en place les mesures de reprise habituelles, qui sont directement accessibles et efficaces. On a par contre beaucoup discuté de la manière d'améliorer la régulation des marchés financiers. Des recommandations ont été mises en œuvre à cet égard ou sont en voie de l'être. Cependant, on a très peu répondu à la question de savoir pourquoi les mesures de reprise nécessaires n'ont souvent pas été mises en œuvre. Cela dit, on devrait enregistrer une lente reprise de la croissance en 2014 et un rebond plus important en 2015. L'inflation demeure quant à elle maîtrisée.

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.



Les économies des pays émergents membres de la CEE ont connu un net déclin en 2009 à la suite de la crise financière mondiale, avant de rebondir fortement en 2010 et 2011, puis d'enregistrer une légère reprise. La croissance est restée modérée en 2013 et elle devrait chuter davantage en 2014 avant de se redresser en 2015. La crise politique en Ukraine plonge une bonne partie de la région dans de grandes incertitudes, auxquelles s'ajoute l'imposition probable de sanctions économiques, ce qui devrait compromettre encore plus la croissance l'année prochaine. Les perspectives de la région à long terme s'assombrissent considérablement et on s'attend, dans les 10 prochaines années, à ce que la moitié seulement des prévisions économiques établies il y a quelques années soient réalisées dans plusieurs pays. Ce recul tient aux progrès plus lents que prévus affichés dans le traitement à long terme des questions structurelles et de gouvernance.

I. La Commission économique pour l'Europe et le reste du monde

1. Pour des commodités d'analyse, les 56 membres de la région de la CEE (qui compte plus de 1,25 milliard d'habitants) sont répartis en trois sous-régions principales : a) l'Amérique du Nord, composée du Canada et des États-Unis, avec 349 millions d'habitants; b) le groupe des pays avancés d'Europe, totalisant 530 millions d'habitants et composé de 36 pays, dont l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange, Israël et quatre micro-États européens de moins de 100 000 habitants, etc.) et c) les pays émergents d'Europe, avec 375 millions d'habitants, qui comprennent 18 pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale. Cette sous-région englobe tous les pays en transition et la Turquie. Le concept de « pays avancés de la CEE » renvoie à l'Amérique du Nord et aux pays avancés d'Europe.

2. La région de la CEE est très diversifiée. Bien qu'elle regroupe la plupart des pays développés de la planète, le revenu par habitant y est inférieur au double de la moyenne mondiale dans 29 pays (soit plus de la moitié); il est inférieur à la moyenne mondiale dans 13 pays et à la moitié de la moyenne mondiale dans quatre pays. Neuf des pays membres de la CEE sont considérés comme des pays en développement sans littoral. À l'heure actuelle, le revenu moyen par habitant des pays en transition est à peu près égal à la moyenne mondiale.

3. Pendant plus d'un siècle, la région de la CEE a représenté plus de la moitié de la production économique mondiale (en parité de pouvoir d'achat), mais sa part du PIB mondial est passée en 2009 sous la barre des 50 % du fait de la croissance plus rapide des pays en développement. Elle est actuellement de 46 %. Il y a 10 ans, les pays avancés d'Europe et l'Amérique du Nord représentaient chacun plus d'un quart de la production mondiale et les pays émergents d'Europe 5 %. Les parts mondiales des pays avancés d'Europe et de l'Amérique du Nord ont chuté et comptent désormais pour un cinquième chacune, alors que les pays émergents d'Europe ont vu la leur augmenter et atteindre 6 %. La part de la région de la CEE dans la production mondiale devrait continuer de diminuer d'environ un demi-point de pourcentage par an au cours des 10 prochaines années, sachant que l'accroissement de sa population et de son revenu par habitant sont inférieurs aux moyennes mondiales.

4. En 2012 (dernière année pour laquelle des données d'ensemble sont disponibles), les pays de la CEE représentaient 53,8 % des exportations mondiales et 72 % de ces exportations (ou 38 % des exportations mondiales) étaient intérieures à la CEE. En outre, 32,9 % des exportations en provenance de pays n'appartenant pas à la CEE (ou 15,2 % des exportations mondiales) étaient destinées à un pays de la CEE. Ainsi, les pays de la CEE étaient soit la source soit la destination de 69 % des exportations mondiales de 2012. Plus de 77,4 % des exportations des pays avancés d'Europe, 69,2 % des exportations des pays émergents d'Europe et 50,7 % des exportations de l'Amérique du Nord étaient destinées à un autre pays de la CEE. Les pays en transition, qui ont été progressivement cloisonnés par rapport au reste de l'économie mondiale dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, et qui, depuis les années 90, peinent à obtenir un traitement douanier normal à cause de la lenteur du processus de leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, représentaient 5,6 % des exportations mondiales en 2012.

5. Les pays de la CEE constituent une importante source d'investissements étrangers directs (IED). En 2012, les flux d'IED en provenance de ces pays ont cependant chuté de presque 27 % pour s'établir à 831 milliards de dollars, soit près de 60 % du volume mondial total d'IED. En 2012, le niveau des IED en provenance de la région de la CEE était inférieur de moitié au niveau atteint en 2007 avant la crise financière mondiale. Par contre, les flux d'IED en provenance de pays extérieurs à la CEE ont augmenté de presque 33 % entre 2007 et 2012. Sur les 20 premiers pourvoyeurs d'IED dans le monde, 12 sont des pays de la CEE. Les États-Unis représentent la plus grande source d'IED dans le monde.

6. Les pays de la CEE ont reçu près de 599 milliards de dollars d'IED en 2012, soit plus de 31 % de moins qu'en 2011, mais ils représentent encore plus de 44 % du volume total d'IED dans le monde. En 2012, les flux d'IED en direction de la région de la CEE ont chuté de plus de 56 % par rapport à leur niveau de 2007, ce qui explique en grande partie la baisse de deux-tiers des IED destinés à l'Europe. Par comparaison, les flux ne provenant pas de la CEE se sont accrus de 18 % au cours de la même période. Sur les 20 premiers bénéficiaires d'IED dans le monde, 10 sont des pays de la CEE. Les États-Unis sont le plus grand bénéficiaire d'IED dans le monde. D'une façon générale, la région de la CEE est un investisseur net (sorties d'IED supérieures aux entrées). En 2012, elle a fourni environ 232 milliards de dollars d'IED au reste du monde. Par contre, les pays émergents d'Europe sont des bénéficiaires nets d'IED (entrées supérieures aux sorties), avec, en 2012, un solde supérieur à 39 milliards de dollars. La Fédération de Russie, qui constitue la première source et la première destination d'IED parmi les pays émergents d'Europe, a quasiment équilibré les entrées et les sorties d'IED en 2012. Au total, le stock d'IED des pays émergents d'Europe a augmenté de presque 1 200 % depuis 2000.

7. La part mondiale des États-Unis et de l'Europe en matière de recherche-développement (R&D) a baissé. En 2001, les États-Unis accaparaient 37 % des activités de R&D menées dans le monde, la part de l'Europe étant alors de 26 %. En 2013, la contribution des États-Unis à la R&D n'était plus que de 30 %, alors que celle de l'Europe s'élevait à 22 %.

II. Évolution de la région à long terme

8. Au cours des 20 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les pays d'Europe occidentale et l'Union soviétique se sont développés plus rapidement que les États-Unis, avec pour résultat une certaine convergence des revenus par habitant. Au début des années 70, le revenu par habitant en Europe occidentale représentait environ 70 % de celui des États-Unis. Celui de l'Union soviétique comptait pour 35 % environ de celui des États-Unis, soit la moitié de celui de l'Europe occidentale. Depuis 1972, la convergence entre l'Europe occidentale et les États-Unis s'est interrompue. Le revenu moyen par habitant des États de l'ex-Union soviétique ne représente plus qu'un quart de celui des États-Unis et un tiers de celui de l'Europe occidentale. En d'autres termes, non seulement il n'y a pas eu de poursuite de la convergence au cours des 40 dernières années, mais les écarts de niveau de vie entre les trois grandes sous-régions géographiques de la CEE se sont accentués.

9. La période de transition entre l'économie planifiée et l'économie de marché a été particulièrement difficile pour les États de l'ex-Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie. Entre 1989 et 1998, le revenu par habitant a baissé de 45 % dans les États de l'ex-Union soviétique. Il a chuté de 45 % dans les États de l'ex-Yougoslavie entre 1989 et 1993. Les États de l'ex-Yougoslavie n'ont pu dépasser les niveaux de revenu de 1989 qu'en 2006 tandis que les États de l'ex-Union soviétique y parvenaient en 2007. Entre 1990 et 2010, six de ces États (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, l'Estonie, le Monténégro et la Slovénie) ont cependant affiché un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale. Dans le cadre du Maddison Project, des estimations ont été établies sur les niveaux de revenu dans ces États avant leur création (soit avant 1989) afin d'analyser l'évolution de leurs taux de croissance sur une période plus longue. Entre 1973 et 2010, cinq États (l'Azerbaïdjan, le Belarus, l'Estonie, le Monténégro et la Slovénie) ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne mondiale. Plusieurs parmi ces ex-États (le Kirghizistan, la République de Moldova, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine) affichaient en 2010 des revenus par habitant inférieurs à ceux de 1973.

10. Les revenus réels par habitant (sur la base de la parité du pouvoir d'achat) de l'Europe du Sud-Est et de la Communauté d'États indépendants (CEI) étaient similaires en 1999, égalant 72 % du revenu mondial moyen par habitant. En 2014, le revenu par habitant s'est accru dans l'Europe du Sud-Est à 81 % de la moyenne mondiale et à 107 % dans la CEI. Au cours de la même période, le revenu moyen dans l'Amérique du Nord a chuté, passant d'un peu plus de cinq fois la moyenne mondiale à un peu plus de quatre fois cette même moyenne, tandis que celui de l'Union européenne baissait de trois fois plus à 2,5 fois plus.

11. Le taux de croissance du revenu par habitant des États-Unis ne cesse de baisser depuis 50 ans et cette tendance devrait se poursuivre pendant les 50 prochaines années. Il a chuté d'une moyenne de 2 % annuellement pendant le dernier siècle à 1,3 % au cours des 25 dernières années, puis à seulement 0,7 % pendant les 10 années passées. Le revenu réel par habitant des États-Unis a progressé en moyenne de 2,1 % durant les 40 années qui ont précédé la crise financière, mais on prévoit aujourd'hui que sa croissance moyenne entre 2023 et 2088 ne dépassera pas 1,6 %. Le même schéma devrait s'appliquer aux pays de l'Europe occidentale qui ont connu un modèle de croissance à long terme très similaire à celui des États-Unis. Entre 1870 et 2010, le revenu par habitant des États-Unis s'est étoffé à un rythme annuel de 1,9 % contre 1,7 % en Allemagne et en France.

III. Crise économique et financière

12. L'effondrement de l'industrie financière des pays avancés de la CEE en 2008 a donné lieu à une récession mondiale de grande ampleur qui a touché ces pays et une grande partie du monde. Les décisions prises au début de la crise étaient bien plus judicieuses que celles qui avaient suivi l'effondrement financier des années 30 puisque les banques centrales ont agi plus agressivement pour faire baisser les taux d'intérêt et les exonérations fiscales, contribuant ainsi à contrecarrer la baisse des dépenses du secteur privé. Avec la consolidation de la reprise en 2010, les autorités monétaires se sont cependant essentiellement préoccupées de l'inflation, tandis que les autorités budgétaires s'intéressaient beaucoup à la dette. En conséquence, la reprise a fait long feu dans plusieurs pays avancés. C'est le même scénario qui

s'était produit dans les années 30 et cet échec avait été très largement analysé à l'époque. Placés dans les mêmes circonstances en 2012-2013, les décideurs ont d'une façon globale mis en œuvre les mêmes politiques contre-productives.

13. Six ans après son déclenchement, la plupart des pays avancés de la région de la CEE restent à bien des égards largement sous le coup de la crise financière mondiale : a) dans la moitié de ces pays, le revenu national est en deçà du niveau affiché avant la crise; b) les taux de chômage demeurent élevés; c) les niveaux d'endettement ont considérablement augmenté et ont doublé dans plusieurs cas; d) dans tous les pays, les niveaux de revenu sont inférieurs aux prévisions faites avant 2008 et leur taux prévisionnel de croissance au cours des 10 prochaines années est également plus bas compte tenu de la baisse des investissements consentis ces six dernières années; e) les inégalités se sont creusées; f) en Europe, les marchés financiers demeurent fragmentés et la solvabilité de certaines banques européennes reste aléatoire.

14. Dix-sept pays de la CEE affichent des niveaux de revenu national inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. Le pays le plus gravement touché est la Grèce dont le revenu est inférieur de plus de 20 % à son niveau d'avant la crise. Plus de la moitié des membres de la zone euro et plus de la moitié des pays nouvellement admis à l'Union européenne (ceux qui y ont adhéré après 2003) ont aussi des niveaux de revenus inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. Le seul pays émergent d'Europe qui présente un niveau de revenu inférieur à celui d'avant la crise est l'Ukraine. La moitié des pays émergents d'Europe ont connu une croissance relativement bonne pendant toute cette période et déclarent une hausse de plus de 20 % de leur revenu par rapport à l'année précédant la crise. Le seul pays avancé de la CEE qui a progressé à ce rythme est Israël.

15. Six ans après le début de la récession, la production industrielle de la zone euro est inférieure de 12 % à ce qu'elle était lors du pic enregistré avant la crise, ce qui représente la plus importante chute enregistrée en Europe depuis la dépression des années 30.

16. La crise mondiale s'est déclarée à la suite de l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis, qui a commencé à la fin de 2005 et a finalement abouti à une chute des prix d'environ 32 % à l'échelle nationale. Les mises en chantier de logements ont baissé de 79 %, passant de 2,3 millions d'unités en janvier 2006 à moins de 500 000 en janvier 2008. Entre 2007 et 2010, le taux de formation des ménages a chuté pour atteindre 500 000, soit seulement un tiers de ce qu'il était avant la crise. Bien que le nombre de mises en chantier de logements se soit légèrement redressé ces dernières années, il s'est ensuite stabilisé à environ la moitié de son niveau de 2006. Malgré la hausse importante des prix de l'immobilier enregistrée en 2013 aux États-Unis, les prix demeurent environ 10 % en dessous du pic enregistré avant la crise et 11 millions de maisons sont classées « underwater » (c'est-à-dire que le bien immobilier vaut moins que le montant restant à rembourser par le propriétaire). On a en outre recensé 3,5 millions de procédures de saisie immobilière. Le taux d'Américains propriétaires de leur logement est ainsi passé de 70 % avant la crise de l'immobilier à 65 % en 2013 et il devrait plonger davantage, jusqu'à 60 % dans les prochaines années.

17. La dette du Gouvernement fédéral américain détenue par le public en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) atteint aujourd'hui 73 %, niveau le plus élevé dans l'histoire des États-Unis, à l'exclusion des quelques années qui ont suivi

la Seconde Guerre mondiale. Cette dette a doublé depuis le début de la récession de 2007-2009. Bien que ce ratio soit appelé à baisser considérablement dans les prochaines années, il est attendu qu'il remonte significativement par la suite pour atteindre 100 % du PIB en 2038, soit au niveau historique le plus élevé atteint dans les années 40. Dans l'Union européenne, l'endettement brut s'élève à environ 95 % du PIB. Dans plus de la moitié des pays de l'Union européenne, l'endettement brut est supérieur à l'objectif de 60 % du PIB. Le ratio dette/PIB de la plupart des pays émergents d'Europe est considérablement moins élevé, voire très bas dans les principaux pays exportateurs d'énergie, notamment la Fédération de Russie.

18. À l'évidence, le potentiel économique d'un pays se mesure de plus en plus à ses récentes performances macroéconomiques. Du fait de la lenteur de la reprise après la récession, il n'y a pas eu d'investissement, le capital humain s'est déprécié ou a quitté le marché du travail et on n'enregistre pas d'innovations technologiques. En conséquence, le potentiel économique de la région s'est considérablement réduit. Selon les estimations de la Réserve fédérale des États-Unis, le PIB potentiel du pays est de 7 % inférieur à ce qu'il aurait dû être sans la dernière récession. Si l'économie avait continué à croître entre 2008 et 2014 au rythme enregistré entre 2001 et 2007, le revenu des pays émergents d'Europe serait plus élevé de 40 %, celui des pays avancés d'Europe de 15 % et celui de l'Amérique du Nord de 8 %. Si le taux de croissance actuel des pays émergents d'Europe a été plus important depuis 2008 que celui des pays avancés d'Europe ou de l'Amérique du Nord, on notera en ce qui concerne les écarts constatés depuis le début de la crise que les pertes dans les pays émergents d'Europe ont été plus importantes. L'Ouzbékistan est le seul pays de la CEI à afficher une croissance plus rapide après la crise qu'avant celle-ci.

19. Dans les périodes de ralentissement économique, l'accroissement des dépenses sociales peut contribuer à maintenir le revenu national et à conserver les filets sociaux pour protéger les groupes de la population les plus touchés. Dans les périodes de récession et de reprise, la dépense sociale en pourcentage du revenu national s'est accrue dans la plupart des pays avancés d'Europe. Cependant, l'accroissement de la dépense sociale a été moindre dans les pays les plus touchés par la crise. La dépense sociale a par contre baissé dans plusieurs pays, dont la Grèce et la Hongrie.

20. Les programmes de relance mis en place après 2010 dans les pays avancés d'Europe durant la crise et la période de reprise après 2010 ont permis de soutenir le PIB, de relancer l'emploi et de réduire la pauvreté. Le caractère faible à modéré de la reprise tient en grande partie à l'impossibilité de mettre en place des programmes de relance de plus grande portée. Dans certains cas, la modestie du programme de relance s'expliquait par le désir des autorités de limiter l'accroissement de la dette publique. Le plus souvent, ces programmes ont dans une large mesure produit suffisamment de croissance pour s'autofinancer. Tel sera de plus en plus le cas à long terme puisque les mesures d'austérité ont comprimé l'investissement public, ce qui pèsera sur la croissance à long terme. Il existe une corrélation très étroite entre l'amélioration du solde structurel des finances publiques et le taux de croissance affiché entre 2009 et 2013. En général, les niveaux d'endettement se sont davantage accrues dans les pays qui ont mis en œuvre les programmes d'austérité les plus stricts.

21. Au cours des dernières années, les mesures d'austérité appliquées aux États-Unis et dans l'Union européenne ont concouru à la baisse du financement des infrastructures publiques et de la recherche scientifique, ce qui se répercutera négativement sur les perspectives de croissance à long terme dans ces deux sous-régions. Aux États-Unis, le financement public de la R&D a chuté de 10 % en valeur réelle depuis 2010 et devrait encore chuter de 8,4 % d'ici à 2017. Toujours aux États-Unis, l'investissement public hors secteur de la défense a aussi diminué, passant de 2,6 % du PIB avant la crise à moins de 2,3 %, et devrait, selon les prévisions de propositions budgétaires, se replier encore plus pour s'établir à seulement 1,8 % du PIB en 2020. Cette évolution a fait chuter la croissance et l'emploi à court terme en comprimant la demande globale et aura probablement des répercussions sur la croissance à moyen et long termes. À contre-courant de cette tendance générale, la France a proposé une nouvelle politique industrielle décennale, à laquelle elle a décidé d'allouer 3,7 milliards d'euros, pour encourager l'investissement dans 34 secteurs choisis qui seront appuyés par une coordination renforcée, des marchés publics et des réglementations favorables.

22. Un des principaux enseignements à tirer de la crise financière est que le cycle du crédit financier, faute d'être atténué par une politique monétaire anticyclique solide, donne lieu à un cycle d'expansion et de ralentissement porteur de répercussions négatives considérables. S'en remettre uniquement aux taux d'inflation pour orienter la politique monétaire est un choix médiocre qui ne concourt certainement pas à la stabilité économique. Plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour inciter les autorités monétaires à tenir dûment compte des risques systémiques macroprudentiels.

23. La crise financière a donné naissance à un concept, selon lequel les banques doivent mettre en place des garde-fous financiers anticycliques pour atténuer le cycle de surchauffe. La Suisse a adopté une telle politique dans le souci de brider le marché de l'immobilier à la suite de l'escalade des prix des biens immobiliers. En février 2013, la Banque nationale suisse a décidé de porter ses fonds propres à 1 % des positions pondérées en fonction des risques garantis par des gages immobiliers. En janvier 2014, elle annonçait une deuxième hausse, à hauteur de 2 %.

IV. Crise de la zone euro

24. Les politiques exécutées depuis deux ans ont permis de rétablir la stabilité dans la zone euro malgré le niveau encore élevé du chômage et de la dette et la vulnérabilité du système bancaire. La crise qui a frappé la zone euro entre 2010 et 2013 résultait avant tout de déficiences structurelles, notamment l'absence de mécanisme institutionnel permettant d'absorber les variations cycliques de la demande globale et l'inexistence de prêteur en dernier ressort pour la dette souveraine. Le Pacte de stabilité et de croissance a sérieusement entravé les politiques budgétaires (comme le fait aussi le nouveau pacte budgétaire) et le mandat de la Banque centrale européenne empêche expressément celle-ci de conduire une politique monétaire tenant compte de la croissance et de l'emploi. En conséquence, lorsque la région a été touchée par un choc financier majeur en 2008-2009, elle ne disposait pas de mécanismes suffisants pour compenser la baisse des dépenses du secteur privé. Les crises qui ont frappé les divers pays de la zone euro étaient très variables selon les pays. À Chypre, en Irlande et en Espagne, la

crise était essentiellement due aux excès du secteur bancaire tandis qu'en Grèce et au Portugal, elle avait pour cause l'endettement public excessif.

25. La zone euro a été dans l'incapacité de mettre en œuvre les mesures d'expansion budgétaire qui auraient pu rétablir la croissance dans la région, compte tenu des impératifs du Pacte de stabilité et de croissance et de sa procédure de déficit excessif. Si certaines règles budgétaires peuvent s'imposer lorsqu'il s'agit de limiter les excès, notamment pendant les périodes de boom économique, les règles budgétaires appliquées dans la zone euro ont approfondi la crise entre 2010 et 2014. Ces règles ont créé un cercle vicieux dans lequel la récession économique a donné lieu à des déficits avec la baisse des recettes fiscales et la hausse de la dépense sociale. La consolidation des déficits s'est à son tour soldée par un plus grand déclin économique. Cette dynamique devait être quelque peu ralentie si les déficits avaient été définis comme structurels et non pas nominaux. Cependant, les procédures mises en place par l'Union européenne pour calculer les déficits structurels semblent avoir largement surestimé leur volume, d'où une austérité excessive. Ces procédures ont été réaménagées au troisième trimestre de 2013 afin d'estimer le déficit structurel de façon plus précise, et c'est ainsi que les mesures d'austérité nécessaires ont été quelque peu assouplies. Ces réaménagements, auxquels se sont greffés les délais supplémentaires accordés à certains pays pour faire face à leurs échéances budgétaires, ont permis à l'économie de reprendre du poil de la bête.

26. Grâce aux consolidations, le déficit de la zone euro a baissé de 4,2 % du PIB en 2011 à 3,7 % en 2012 et 3,1 % en 2013. Malgré ces avancées, la consolidation sera poursuivie pendant quelques années compte tenu des exigences plus strictes de limitation des déficits imposées par le Pacte budgétaire de 2013. Les programmes d'austérité ont accentué la chute du PIB et, d'une façon générale, n'ont guère permis de freiner la hausse des ratios dette/PIB. C'est ainsi que le niveau de la dette souveraine grecque est passé de 115 % du PIB au début des programmes d'austérité à 176 % au début de 2014. De nombreux pays de l'Union européenne ont vu leur côte de crédit chuter à cause de la hausse de leur endettement, dont plusieurs ont perdu leur triple A.

27. Cinq pays de la zone euro ont demandé à l'Union européenne de contribuer d'une façon ou d'une autre à les renflouer financièrement. Il s'agit de Chypre, de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne (pour ses banques). Le PIB s'affiche à des niveaux inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise dans plusieurs pays de la zone euro, dont tous ceux qui ont sollicité un sauvetage financier. Les coûts du crédit ont cependant considérablement baissé l'année dernière. L'Irlande et l'Espagne ont mené à bonne fin leurs programmes de renflouement financier et ont repris pied sur le marché financier. Cependant, le ratio dette/PIB de l'Irlande, qui s'établit à 124 %, demeure très élevé au regard des normes internationales et des précédents historiques. Au début de 2014, le rendement des obligations d'État espagnoles à cinq ans est tombé à un plus bas historique, inférieur même à celui des obligations des États-Unis. La Grèce aura peut-être besoin d'un nouveau programme de sauvetage financier lorsqu'elle en aura terminé avec l'actuel. La valeur des avoirs que le Gouvernement grec pouvait vendre au titre de son deuxième programme, en 2012, a été considérablement surestimée. Elle a dû être réduite de plus de la moitié lors de l'évaluation de 2013. Malgré ces difficultés, la Grèce a été en mesure de retourner sur les marchés financiers au deuxième trimestre de 2014 à la faveur d'une vente limitée d'obligations souveraines.

28. La dépression que connaît la Grèce actuellement est à bien des égards comparable par son amplitude à celle qui a frappé les États-Unis dans les années 30, notamment si l'on considère la chute du revenu par habitant sur le double plan du volume et de la durée et les niveaux de chômage à long terme.

29. La crise de la zone euro a donné lieu à un éclatement (ou à une redomestication) des marchés des capitaux européens. La part des obligations souveraines étrangères et des obligations de sociétés détenue par les banques locales a chuté de moitié (de plus de 40 % en 2006 à seulement 21,5 % à la mi-2012), revenant au niveau qui était le sien avant l'introduction de l'euro en 1999. Le crédit aux petites et moyennes entreprises en a été particulièrement affecté.

30. Le système bancaire de la zone euro demeure exposé à l'instabilité, bien que certains changements aient été apportés à la réglementation qui le régit. Les normes relatives aux capitaux ont été renforcées et les investisseurs doivent désormais absorber une plus grande part des coûts induits par d'éventuelles faillites bancaires. De ce fait, il est de moins en moins probable que des faillites de banques puissent mettre gravement à mal les finances publiques comme cela s'est produit en Irlande. La Banque centrale européenne a été habilitée à exercer de nouvelles missions de contrôle des banques de la zone euro. D'autres réformes concernant un mécanisme de surveillance unique et un fonds commun pour intervenir en cas de faillite n'ont pas encore été menées à bonne fin. La réforme relative à la création d'un fonds de garantie des dépôts est toujours en discussion.

31. Un des facteurs qui explique la crise de la zone euro est le manque de compétitivité des pays périphériques. Pour y remédier, il faut que les salaires et les prix dans ces pays augmentent moins vite que ceux des pays qui se portent mieux. Ces dernières années, on a noté que des progrès avaient été faits à cet égard en Grèce, en Irlande, au Portugal et en Espagne, mais ceux-ci demeurent insuffisants et il faudra en faire plus dans les prochaines années. Si les prix et les salaires ont chuté en Grèce comparativement aux autres pays de la zone euro, cela n'a pas encore eu d'impact significatif sur les exportations. Par contre, l'Italie n'a pas vraiment connu d'ajustements de ce type.

V. La situation économique actuelle

32. Le PIB réel dans la région de la CEE devrait s'établir à 2,2 % en 2014, soit à peu près le niveau moyen de croissance affiché dans la région au cours des 15 dernières années. Ce taux est supérieur aux 1,3 % réalisés en 2013. Dans les pays avancés d'Europe, la croissance devrait être de 1,6 % en 2014, la plupart de ces pays ayant commencé à retrouver des couleurs dès 2013 après la plus longue récession de l'histoire de la zone euro. Dans les pays émergents d'Europe, on s'attend en 2014 à une croissance de l'ordre de 1,9 %, soit moins qu'en 2013 du fait d'une baisse inattendue de la croissance dans certains parmi les pays les mieux dotés sur le plan économique, notamment la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine. La croissance la plus forte dans la région de la CEE est attendue en Amérique du Nord, à hauteur de 2,7 %, à la faveur d'une reprise plus vigoureuse. Seulement trois pays de la CEE (la Croatie, Chypre et l'Ukraine) devraient enregistrer une croissance négative en 2014. La croissance devrait progresser en 2015 dans les trois sous-régions et atteindre presque 3 % dans les pays émergents d'Europe et en Amérique du Nord. Elle devrait rester inférieure à 2 % dans les pays avancés d'Europe puisque

la zone euro continue d'éprouver des difficultés. Malgré une croissance modeste en Amérique du Nord et dans les pays émergents d'Europe, ces pays continueront en 2014 et 2015 de laisser une bonne partie de la main-d'œuvre disponible inutilisée. Compte tenu des prévisions modestes de croissance dans les pays avancés d'Europe, le chômage restera à un niveau très élevé, avec une baisse très modeste.

33. L'inflation reste sous contrôle dans une grande partie de la région. Les taux d'inflation au Canada, aux États-Unis et dans la zone euro restent inférieurs à l'objectif de 2 % arrêté par les banques centrales. L'inflation a largement dépassé l'objectif de 2 % dans le Royaume de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à cause de la baisse de la productivité et de pressions sur les coûts induites par la dépréciation de la monnaie. Elle devrait être proche de 2 % en 2014. L'inflation demeure faible dans l'Europe du Sud-Est, bien qu'en hausse. Elle est sujette à de grandes fluctuations en Serbie. Dans les pays de la CEI, l'inflation s'est inscrite dans une fourchette de 5 à 10 %, un niveau relativement peu élevé si l'on s'en tient aux antécédents historiques. Le Belarus constitue l'exception puisqu'il a connu pendant les dernières années une hausse rapide de l'inflation, qui est ensuite entrée dans une phase baissière.

34. En 2011-2012, l'inflation dans la zone euro a dépassé l'objectif de 2 %. Elle a ensuite baissé pendant les trois premiers trimestres de 2013, avant de s'établir en-dessous de 1 % depuis l'automne 2013. Avec une inflation aussi faible, la reprise économique dans la zone euro et le processus d'ajustement dans les pays périphériques se sont révélés plus compliqués car ils supposent une situation déflationniste dans les pays en déficit. La déflation a touché certains pays, y compris l'Espagne. Bien que le mécanisme d'ajustement fonctionne bien, le rétablissement de l'équilibre dans la zone euro est encore hors d'atteinte.

35. Les principales autorités monétaires de la région ont considérablement augmenté leur bilan depuis le début de la crise en 2008. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, la part des avoirs de la Banque centrale dans le PIB a quadruplé, passant de 6 à 24 %. Elle a doublé dans la zone euro, grim pant de 15 à 30 %, avant de chuter à près de 24 % à la fin de 2013. La Réserve fédérale des États-Unis a mis en œuvre trois opérations d'assouplissement quantitatif au cours de la période. La dernière a commencé en septembre 2012 lorsqu'elle a commencé à acheter des bons du Trésor pour un montant de 45 milliards de dollars et des titres hypothécaires pour une valeur de 40 milliards de dollars par mois. La Réserve fédérale a annoncé en décembre 2013 qu'elle commencerait à réduire ses achats de 10 milliards de dollars par mois à partir de janvier 2014 et qu'elle escomptait y mettre un terme avant la fin de 2014. Avant la crise, les bons du Trésor constituaient quasiment la totalité des avoirs de la Réserve fédérale. Aujourd'hui, les titres hypothécaires en représentent plus du tiers.

36. Il était attendu des pays avancés qu'ils réduisent l'ampleur des programmes d'assouplissement quantitatif et, en définitive, leur bilan, ce qui a donné lieu dans plusieurs pays émergents à de grandes sorties de capitaux au début de 2013, et, par conséquent, à des dépréciations de la monnaie de certains pays émergents d'Europe et des chutes importantes des réserves internationales dans d'autres pays. La situation était particulièrement problématique dans les pays dont la dette était essentiellement à court terme et libellée en devises étrangères. De mai à juillet 2013, la Turquie a ainsi dû vendre 12,7 % de ses réserves internationales tandis que l'Ukraine en cédait presque 10 %, les deux pays escomptant ainsi stabiliser leur

monnaie. La Turquie a relevé dans une large mesure ses taux d'intérêt en janvier 2014. Le Belarus a reçu un prêt de 3 milliards de dollars de l'Union économique eurasiennne, puis un autre prêt de 2 milliards de dollars du Gouvernement russe. Le tenge kazakh, qui est indexé sur un panier de monnaies, a été dévalué de 19 % en février 2014. Les sorties de capitaux de la Fédération de Russie demeurent problématiques et freinent l'investissement et la croissance dans le pays. Ces sorties de capitaux se sont accentuées en mars 2014 lorsque la Crimée a voté pour rejoindre la Fédération de Russie. La Fédération de Russie a dépensé plus de 11 milliards de dollars en mars 2014 pour limiter la chute du rouble. Un resserrement monétaire pourrait intensifier en 2014 les sorties de capitaux des pays émergents, y compris les pays émergents d'Europe.

37. La crise politique qui s'est déclarée en Ukraine au début de 2014 a causé une grande instabilité économique dans un pays déjà confronté à de graves difficultés financières. Face aux sorties de capitaux et à la baisse des réserves de change, l'Ukraine a dû imposer en février 2014 un contrôle sur les flux de capitaux. L'accès du pays aux marchés internationaux des capitaux est compromis et le coût des swaps sur défaillance et des assurances contre le non remboursement de la dette du Gouvernement ukrainien ont atteint un niveau deux fois plus élevé que celui qui avait été enregistré avec la dette grecque. La dette ukrainienne s'élève à environ 73,1 milliards de dollars dont 12 milliards doivent être remboursés en 2014. Au début de 2014, le Gouvernement russe s'est engagé à acheter des obligations ukrainiennes pour un montant de 15 milliards de dollars et est convenu de réduire la facture gazière de l'Ukraine de 5 milliards de dollars. Il est par la suite revenu sur ses engagements compte tenu de l'évolution de la crise politique. En avril, l'Ukraine a négocié avec le Fonds monétaire international l'octroi d'un prêt de 14 à 18 milliards de dollars et a obtenu des engagements supplémentaires pour une assistance bilatérale importante de la part de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon. Cette assistance sera octroyée à condition que l'Ukraine réduise de moitié son déficit budgétaire, qui est actuellement de 5 % du PIB, d'ici à 2016 et supprime les subventions au gaz naturel.

VI. L'emploi

38. Au début de 2013, le chômage a atteint un pic historique de 12,1 % dans la zone euro. Il s'est stabilisé à 11,9 % à la fin de la même année et au début de 2014. Le taux de chômage a atteint dans plusieurs pays de la zone euro des niveaux comparables à ceux des périodes de dépression. Dans les pays de l'Union européenne hors zone euro, le chômage s'est affiché à des niveaux beaucoup moins élevés que dans la zone euro, puisqu'il était de 8,2 % au début de 2014. Bien que l'Union européenne dispose de programmes sociaux et d'assistance aux chômeurs généreux, les taux de chômage relativement élevés enregistrés depuis 2009 indiquent que de nombreux travailleurs ont maintenant épuisé leurs droits à l'allocation chômage et leur épargne. En Islande, en Norvège et en Suisse, les niveaux de chômage sont insignifiants. Dans l'Europe du Sud-Est, ils sont par contre très élevés et s'affichent à deux chiffres dans toute la région et à plus de 20 % dans la plupart de ces pays. En Turquie, le chômage est légèrement en-dessous de 10 %. Aux États-Unis, il a doublé entre 2005 et 2010, atteignant presque 10 %, avant de baisser pour s'établir à moins de 7 % à la fin de 2013. Depuis 2010, le chômage a beaucoup baissé dans plusieurs pays de la CEI, atteignant même un

plancher historique dans la Fédération de Russie, qui avait quasiment atteint le plein emploi avant que le taux de chômage commence à remonter au début de 2013.

39. Dans les 10 années précédant la crise, les niveaux de chômage dans l'Union européenne et dans la zone euro étaient quasiment identiques. Depuis 2011, le chômage dans la zone euro a augmenté d'environ 1 % de plus. Dix ans avant la crise financière, le taux de chômage aux États-Unis était inférieur de 4 % à celui de la zone euro. Il a atteint 10 % dans les deux régions au milieu de 2009 lors du pic de la crise, avant de chuter progressivement aux États-Unis et de remonter dans la zone euro. Actuellement, il est inférieur de plus de 5 points de pourcentage à celui de la zone euro.

40. Aux États-Unis, le taux d'activité de la main-d'œuvre civile a régulièrement augmenté, passant de 60 % en 1971 à un peu plus de 67 % en 2000. Il a par la suite commencé à baisser pour atteindre 63 % au début de 2014. Cette chute a affecté autant les hommes que les femmes et a frappé essentiellement les travailleurs jeunes et les moins éduqués. Le taux d'activité des hommes âgés de 25 à 54 ans s'est rétracté, passant de presque 97 % au début des années 60 à 88 %. La population employée a baissé de presque 8,6 millions entre 2008 et la fin de 2009. Elle a ensuite augmenté de plus de 8,2 millions mais demeure légèrement en deçà de ce qu'elle était avant la crise. Si le niveau de l'emploi s'est amélioré pendant les trois dernières années, la baisse du chômage aux États-Unis pendant cette période est en partie due à la baisse du taux de participation de la main-d'œuvre. On ne sait pas exactement si cette situation est temporaire, car des travailleurs découragés pourraient revenir sur le marché de l'emploi lorsque le chômage aura baissé, ou s'il s'agit d'une évolution structurelle à long terme due au vieillissement de la main-d'œuvre, ce qui rend la conduite de la politique macroéconomique encore plus difficile.

41. Au cours des cinq dernières années, le taux de participation de la main-d'œuvre dans la zone euro a été plus stable qu'aux États-Unis. Si le taux de participation des hommes a baissé, celui des femmes, notamment celles qui ont plus de 45 ans, a beaucoup augmenté, le maintenant ainsi à un niveau relativement constant. La diversité des modèles de participation de la main-d'œuvre entre la zone euro et les États-Unis explique dans une large mesure le taux de chômage beaucoup plus élevé qui frappe la zone euro. De même, la part de la population travaillant au Royaume-Uni est proche d'un record historique, bien que le nombre de personnes employées à temps plein (par rapport aux emplois à temps partiel et aux activités indépendantes) demeure inférieur à ce qu'il était au début de 2008.

42. Aux États-Unis, le taux de participation de la main-d'œuvre afro-américaine, qui a chuté à 60,2 %, est le plus faible depuis décembre 1977, tandis que le taux de participation des hommes afro-américains est le plus bas de tous les temps. Un des problèmes particuliers lié à la création d'emplois aux États-Unis, notamment pour les Afro-Américains, est la difficulté pour ceux qui ont des antécédents criminels de trouver un emploi, ceux-ci représentant presque 7 % de la main-d'œuvre, soit beaucoup plus que dans d'autres pays.

43. Dans l'Union européenne, les décisions concernant de nombreux volets de la politique macroéconomique, notamment la politique monétaire, sont prises conjointement, mais les taux de chômage très disparates rendent difficile la lutte contre le chômage. En Grèce et en Espagne, le taux de chômage est supérieur à 25 %, mais il n'est que d'environ 5 % en Allemagne et en Autriche, soit cinq fois

moins. Aux États-Unis, il est trois fois plus élevé dans certains états que dans d'autres.

44. Le chômage est en général deux fois plus élevé chez les jeunes et cette tendance est demeurée relativement stable pendant la crise et la lente reprise en Europe. Au début de 2014, le taux de chômage des jeunes atteignait 23,5 % dans la zone euro et 21,9 % dans les autres zones de l'Union européenne. Le chômage des jeunes dans l'Union européenne hors zone euro est plus du double du taux de chômage global. Le taux de chômage des jeunes (qui a atteint un pic de 60 %) dépasse 50 % en Grèce et en Espagne et 40 % en Croatie, à Chypre et en Italie.

45. En janvier 2014, les États-Unis ont réduit la durée des allocations chômage à 26 semaines au lieu des 73 semaines qui avaient été appliquées temporairement après la récession. Cependant, 3,8 millions d'Américains sont restés sans emploi pendant plus de six mois, près de trois fois plus qu'avant la crise.

46. L'économie non structurée demeure très importante dans les pays émergents d'Europe. Selon des estimations empiriques, elle représente plus d'un quart du PIB en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan. En général, les personnes employées dans le secteur non structuré n'ont aucune forme de protection sociale et ne bénéficient pas de pensions de retraite.

47. Le Royaume-Uni a été très touché par la crise. La reprise économique a été lente, mais le niveau de chômage y est resté relativement modéré, à hauteur de 7,4 % au début de 2014, grâce notamment à la souplesse du marché du travail. À la hausse du chômage s'est substituée la baisse des salaires. Au début de 2013, les salaires réels étaient inférieurs de 9 % par rapport au niveau atteint en 2007, notamment parce qu'entre 2009 et 2014, les salaires n'ont progressé qu'à moins de 50 % du taux d'inflation, qui a dépassé 5 % pendant une période très brève. L'emploi a aussi bénéficié d'une dépréciation du taux de change pondérée par la valeur des échanges de l'ordre de 25 % entre 2007 et 2013.

VII. Inégalités et pauvreté

48. Depuis 20 ans, les inégalités ne cessent de s'aggraver dans toute la région de la CEE. Elles ont commencé à se creuser aux États-Unis au milieu des années 70 et dans une grande partie de l'Europe au milieu des années 80. Actuellement, elles sont particulièrement grandes aux États-Unis, dans la Fédération de Russie, en Israël, en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie. La part détenue par les 1 % de la population les plus riches a augmenté extrêmement vite en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Les inégalités s'aggravent même dans les pays européens qui disposent de systèmes de protection sociale solides comme l'Allemagne, le Danemark et la Suède. La hausse des inégalités a été plus modérée en France. Les inégalités ont fortement augmenté dans la plupart des pays en transition d'Europe après leur passage à l'économie de marché. Elles sont aujourd'hui un peu plus marquées que dans les pays avancés de la CEE. Malgré ces changements récents, les inégalités dans les pays de la CEE sont encore moins prononcées que dans n'importe quelle autre région du monde.

49. La hausse des inégalités dans les pays de la CEE résulte de la mondialisation, des changements technologiques favorisant les plus qualifiés et de la modification des politiques gouvernementales. Les impôts progressifs et les transferts sociaux

peuvent certes réduire considérablement les inégalités de revenu liés au marché, mais ces redistributions ont été progressivement réduites avec la diminution du taux marginal d'imposition des plus riches. Le maintien d'un niveau d'imposition faible des personnes à revenu élevé s'explique en partie par la crainte qu'elles s'expatrient et s'installent dans des pays où elles seraient moins imposées. Certains pays ont mis en place une imposition préférentielle destinée à attirer les travailleurs étrangers. La Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse offrent une imposition préférentielle pour les personnes qualifiées. Ce sont les pays qui ont réussi, mieux que d'autres, à attirer une main-d'œuvre étrangère. Ainsi, dans les régions à forte mobilité du travail, comme dans l'Union européenne, l'harmonisation fiscale internationale est peut-être une condition préalable pour imposer fortement des personnes disposant de revenus élevés, et donc, un moyen de limiter les inégalités. Le moyen alternatif, c'est l'approche américaine qui taxe les citoyens quel que soit leur lieu de travail.

50. La baisse de la part du travail dans le revenu national est un autre facteur d'accroissement des inégalités. Aux États-Unis, elle a atteint son niveau le plus bas depuis 1965, tandis que la part allant aux bénéficiaires des entreprises est la plus élevée depuis les années 20.

51. Dans certains cas, les changements réglementaires et institutionnels apportés récemment aux politiques de l'emploi ont affaibli les travailleurs, qui ne sont plus autant protégés qu'auparavant, mais aussi les syndicats. Au cours des décennies passées, les adhésions aux syndicats et la couverture syndicale ont baissé (les compensations sont négociées par les syndicats quel que soit le nombre d'affiliés) dans plusieurs pays avancés de la CEE, bien que la couverture syndicale demeure supérieure à 50 % un peu partout en Europe. Aux États-Unis, elle est passée d'environ 35 % dans les années 50 à 20,1 % en 1983 et 11,3 % en 2012. La syndicalisation s'est révélée particulièrement importante pour les groupes marginalisés, qui ont ainsi pu améliorer leur revenu. C'est le cas aux États-Unis où les Afro-Américains syndiqués gagnent 16 % de plus que ceux qui ne le sont pas et ont 50 % de chances en plus d'avoir une assurance médicale et deux fois plus de chances de bénéficier d'un régime de retraite parrainé par l'employeur.

52. Les revenus, après déduction des impôts et des transferts, sont plus inégaux aux États-Unis qu'au Canada et qu'en Europe. Cependant, les revenus avant impôts et transferts sont plus inégaux au Royaume-Uni et en Allemagne qu'aux États-Unis, et les impôts sont plus progressifs aux États-Unis que dans la plupart des pays d'Europe. C'est le caractère limité des programmes de transfert aux États-Unis qui explique cette disparité de revenus après impôts et transferts par rapport au Canada et à l'Europe.

53. La récession et la reprise médiocre ont davantage dégradé la répartition du revenu dans les pays avancés d'Europe. Entre 2009 et 2012, les revenus des 1 % les plus riches de la population américaine ont augmenté de 31,4 % tandis que les 99 % restant ont vu leurs revenus progresser de seulement 0,4 %. Cela signifie que la tranche des 1 % a accaparé 95 % des augmentations de revenu. De façon plus générale, l'assainissement des finances publiques a des conséquences négatives en termes de répartition, du fait notamment du chômage élevé qu'il crée. Les études empiriques concernant les programmes d'austérité budgétaire ont en général conclu que les coupes sombres dans les dépenses ont des conséquences plus négatives que les hausses d'impôts.

54. En ce qui concerne les revenus, les disparités enregistrées aujourd'hui aux États-Unis sont comparables à celles des années 20. Les 10 % les plus riches accaparent environ la moitié du revenu disponible, ce qui constitue un pourcentage record depuis 1917, année où on a commencé à recueillir des données, et les 1 % les plus riches reçoivent environ un quart du revenu total. Du point de vue de la richesse, les inégalités sont marginalement inférieures à ce qu'elles étaient dans les années 20, mais les 10 % les plus riches possèdent toujours plus des deux tiers de toute la richesse tandis que les 1 % les plus riches disposent d'environ un tiers de celle-ci. Les revenus et la richesse sont plus équitablement répartis en Europe, malgré les disparités constatées dans certains pays. D'une façon générale, les inégalités sont plus grandes au Royaume-Uni et moins importantes dans les pays nordiques.

55. Dans l'ensemble des pays, le degré de mobilité économique intergénérationnelle (c'est-à-dire la possibilité qu'ont les enfants pauvres de devenir riches à l'âge adulte) est négativement impacté par les inégalités de revenu. La mobilité intergénérationnelle est plus faible aux États-Unis que dans la plupart des autres pays développés et a peu évolué. Aux États-Unis, les zones métropolitaines qui affichent une plus grande mobilité intergénérationnelle ont tendance à moins souffrir de ségrégation, avoir moins d'inégalités de revenus, de meilleures écoles, un plus grand capital social et des familles plus stables. Tels sont les facteurs clefs à prendre en compte si l'on souhaite accroître la mobilité intergénérationnelle.

56. Aux États-Unis, la mobilité intergénérationnelle a chuté entre 1950 et 1990, puis s'est relativement stabilisée. La stabilité constatée depuis 1990 malgré le creusement des inégalités au cours de cette période tient avant tout au fait que ces inégalités sont dues à la hausse des revenus dans la tranche supérieure des 1 %, ce qui a eu peu d'impact sur les mesures de mobilité des 99 % restant.

57. Le vieillissement de la population est un des problèmes les plus aigus qui se posent à la région. Pour y remédier, la réponse la plus courante a été de proposer de repousser l'âge de départ à la retraite. Cependant, la hausse de l'espérance de vie tient dans une large mesure à l'augmentation du nombre de personnes ayant de hauts revenus et qui vivent plus longtemps. Pour relever l'âge de départ à la retraite, il faut que les personnes sans qualifications, qui font partie des plus pauvres et qui ont des emplois pénibles physiquement, puissent travailler plus longtemps pour que les personnes plus riches aient des retraites plus longues. Ainsi, pour les hommes qui vivent au moins 65 ans aux États-Unis, l'espérance de vie de la moitié la plus riche a augmenté de six ans au cours des 30 dernières années tandis que celle des plus pauvres n'a augmenté que de moins de 18 mois.

58. Bien que la généralisation de l'éducation soit souvent citée comme un des moyens de réduction des inégalités, on constate que même les personnes éduquées qui n'ont pas d'emplois très qualifiés ne sont pas en meilleure posture. Aux États-Unis, le revenu médian d'un diplômé de l'université âgé de plus de 25 ans a baissé de 10 % entre 2007 et 2012. Plus généralement, en Amérique du Nord et en Europe, le nombre d'emplois moyennement qualifiés et les salaires correspondants ont chuté. Les créations d'emplois ont surtout concerné les travailleurs faiblement et hautement qualifiés alors que les salaires ont augmenté seulement pour les titulaires d'emplois très qualifiés.

59. Même dans les pays les plus riches de la région, la sécurité alimentaire est problématique. Quatre millions de Canadiens, dont 1,2 millions d'enfants, vivent dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. En 2013, 48 millions d'Américains ont reçu des aides sous forme de coupons alimentaires, soit presque deux fois plus que les 26 millions de 2007.

60. Le salaire minimum est un instrument d'intervention efficace pour augmenter les salaires des travailleurs sans qualifications. Cet instrument n'existe cependant pas dans nombre de pays de la région. Dans d'autres pays, le salaire minimum a chuté en termes réels faute d'ajustement périodique pour rattraper l'inflation. Aux États-Unis, il a baissé de 23 % depuis 1968. S'il avait été ajusté pour couvrir à la fois l'inflation et les gains de productivité au cours de cette période, il serait aujourd'hui trois fois plus élevé. Aujourd'hui, le salaire minimum américain, rapporté au revenu national réel, est à moins d'un tiers de ce qu'il était en 1968. Dans un cinquième des pays de l'Union européenne, il est plus élevé que celui des États-Unis.

61. Parmi les pays avancés, les États-Unis affichent le deuxième taux le plus élevé de pauvreté relative (qui concerne ceux dont le revenu est égal à la moitié du revenu national médian). Le taux de pauvreté s'est ainsi accru de 12 % en 2002 à 16 % en 2012. En outre, 44 % des personnes qui vivent dans la pauvreté ont des revenus inférieurs de 50 % au seuil de pauvreté. Aux États-Unis, la pauvreté et les inégalités sont fortement corrélées à l'appartenance raciale. Le revenu médian des blancs est presque 50 % plus élevé que celui des Afro-Américains. La richesse médiane des premiers est plus de 10 fois plus élevée que celle des seconds et le taux d'achèvement des études universitaires est presque deux fois plus élevé chez les premiers que chez les seconds.

VIII. Les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement de l'après-2015

62. Les gouvernements, les universités, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales de la région de la CEE ont activement participé aux discussions sur le programme de développement de l'après-2015. Les organismes des Nations Unies présents dans la région, agissant dans le cadre du mécanisme régional de coordination, ont élaboré un rapport sur les perspectives de la région et le programme de développement de l'après-2015. À cet égard, une réunion consultative régionale tenue à la fin de 2013 à Istanbul a accueilli un grand nombre de participants. Les exposés présentés et les discussions qui ont eu lieu à cette occasion ont, d'une façon générale, reflété un ensemble d'objectifs pour le programme de développement de l'après-2015 comparables à ceux qui figurent dans le rapport du mécanisme régional de coordination. Le rapport du mécanisme et les documents relatifs à la réunion d'Istanbul sont disponibles sur le site www.worldwewant2015.org/EuropeCentralAsia.

63. Sachant que la région de la CEE est composée de pays qui se situent quasiment à tous les stades de développement, les questions qui préoccupent cette région reflètent les défis qui se posent à l'échelle de la planète, à savoir l'édification de sociétés inclusives, durables et prospères. La région a donc beaucoup de contributions à apporter dans la mise en place d'un cadre de développement de portée universelle et applicable à tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu.

De même, la région étant composée de plusieurs petits pays, elle dispose d'une grande richesse d'expériences en matière d'élaboration de cadres pour traiter les questions transfrontières ou les questions qui ne peuvent être réglées efficacement que sur un plan régional.

64. Peu de progrès ont été accomplis par les pays émergents d'Europe dans le traitement de nombreux problèmes de santé cités dans les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile (objectif 4), l'amélioration de la santé maternelle (objectif 5) et la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies (objectif 6). D'autres problèmes de santé non cités dans les objectifs du Millénaire pour le développement demeurent posés dans cette catégorie de pays. C'est ainsi qu'un quart des hommes russes meurent avant 55 ans, soit trois fois plus que dans la plupart des pays occidentaux. Une grande partie de ces décès précoces est due à l'abus d'alcool. Avant 2006, lorsque la consommation d'alcool avait fait l'objet de restrictions supplémentaires, les décès étaient encore plus nombreux : un tiers des hommes mourraient avant 55 ans à cause de l'abus d'alcool. La Fédération de Russie fait partie des 50 pays qui ont l'espérance de vie des hommes la plus basse dans le monde (64 ans).

IX. Intégration régionale et commerce

65. La Croatie est devenue le 28^e membre de l'Union européenne le 1^{er} juillet 2013. La Lettonie est, quant à elle, devenue le 18^e membre de la zone euro le 1^{er} janvier 2014. À cette date, les nationaux de Bulgarie et de Roumanie (les deux pays les plus pauvres de l'Union européenne) ont obtenu le droit de migrer et de travailler dans n'importe quel pays de l'Union européenne. Auparavant, l'Union européenne et la Suisse avaient libéralisé les modalités de migration du travail. Au début de 2014, la Suisse a cependant voté pour mettre en œuvre certaines restrictions aux flux de main-d'œuvre en provenance de l'Union européenne. En général, les citoyens des pays de la CEI ont besoin d'un visa pour entrer dans la zone Schengen. L'Union européenne a supprimé cette exigence pour l'Arménie et la République de Moldova ou est sur le point de le faire.

66. L'Arménie a annoncé son intention d'être le quatrième pays à rejoindre l'union douanière de la Communauté économique eurasiennne et, à cet effet, a publié un calendrier pour la mise en œuvre de 262 mesures. Actuellement, 25 % des importations de l'Arménie et 23 % de ses exportations se font avec les autres membres de l'union douanière, notamment la Fédération de Russie. Le tarif douanier de l'Arménie représente actuellement seulement la moitié des droits de l'union douanière. Il devra donc être augmenté. La Fédération de Russie est le premier investisseur étranger en Arménie. Le Kirghizistan et le Tadjikistan sont également des candidats potentiels à l'union douanière.

67. Six pays de la CEI (l'Arménie, le Belarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la République de Moldova et l'Ukraine) ont mis en œuvre en 2013 un accord de libre-échange couvrant plus de 10 000 groupes de produits. La Fédération de Russie maintiendra ses droits à l'exportation sur le gaz naturel, le bois et les matières premières pour l'industrie lourde. Les différends commerciaux seront réglés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

68. D'après certaines études, l'adhésion d'un pays comme la Croatie à l'Union européenne peut à long terme produire une hausse du PIB de l'ordre de 12 %.

Cependant, après l'adhésion, les exportateurs croates ont perdu une partie de l'accès préférentiel qu'ils avaient dans d'autres marchés des Balkans et le tourisme croate a été durement touché par l'exigence pour les vacanciers russes et turcs d'obtenir un visa d'entrée. La Croatie devrait recevoir dans les 10 prochaines années environ 11 milliards d'euros de la part des fonds structurels de l'Union européenne.

69. Les États-Unis ont commencé à négocier deux importants accords de libre-échange : le premier cycle de négociations concernant le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement a commencé en juillet 2013, tandis que l'Accord de partenariat transpacifique en est à l'étape ultime des négociations.

70. Entre 1990 et 2000, environ 6 % des flux d'aide au commerce sont allés en Europe et en Asie centrale.

71. Les États-Unis et l'Union européenne sont convenus d'un cadre commun de régulation des 700 000 milliards de dollars représentant le marché des produits dérivés négociés de gré à gré, qui ne devrait pas être pleinement mis en œuvre avant deux ans au moins.

X. Évolutions concernant les données

72. Au début de juillet 2013, les États-Unis ont profondément révisé la méthodologie de calcul de leur PIB. Cette nouvelle méthode sera appliquée pour calculer les données historiques à partir de 1929. Les changements introduits ont eu pour conséquence globale d'accroître le PIB d'environ 3 % en 2013. La principale innovation concerne la manière dont les actifs incorporels, tels que la recherche et développement et la création de spectacles, et d'œuvres littéraires et artistiques, sont intégrés dans les comptes du PIB. L'Institut national français de la statistique et des études économiques a révisé sa méthodologie de calcul du taux de chômage au début de 2014, ce qui a permis de faire baisser ce taux de presque un point de pourcentage.
